

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

EFS  
Établissement français du sang

#### **Décision n° N 2015-01 du 12 janvier 2015 portant fin de fonctions et de délégations de signature au sein de l'Établissement français du sang**

NOR : AFSK1530204S

Le président de l'Établissement français du sang,

Vu le code de la santé publique, notamment son article R.1222-8;

Vu le décret du 15 octobre 2012 portant nomination du président de l'Établissement français du sang;

Vu la décision n° N 2005-02 du président de l'Établissement français du sang en date du 30 mai 2005 nommant M. Alain BEAUPLÉT aux fonctions de directeur des affaires internationales de l'Établissement français du sang;

Vu la décision n° N 2005-05 du président de l'Établissement français du sang en date du 22 décembre 2005 nommant M. Antoine COULONDRE aux fonctions de directeur des achats de l'Établissement français du sang;

Vu la décision n° N 2006-05 du président de l'Établissement français du sang en date du 22 septembre 2006 nommant M. Jacques BERTOLINO aux fonctions de directeur des affaires financières de l'Établissement français du sang;

Vu la décision n° N 2010-04 du président de l'Établissement français du sang en date du 11 mars 2010 nommant M. Pierre TIBERGHIEU aux fonctions de directeur général délégué en charge de la médecine, de la sécurité, de la qualité et de la recherche de l'Établissement français du sang;

Vu la décision n° N 2010-13 du président de l'Établissement français du sang en date du 28 avril 2010 nommant Mme Marie-Émilie JEHANNO aux fonctions de directrice des ressources humaines de l'Établissement français du sang;

Vu la décision n° N 2010-18 du président de l'Établissement français du sang en date du 9 juin 2010 portant nomination de Mme Isabelle DESBOIS;

Vu la décision n° N 2010-20 du président de l'Établissement français du sang en date du 23 juin 2010 nommant Mme Laurence LE TEXIER aux fonctions de directrice de la valorisation des innovations de l'Établissement français du sang;

Vu la décision n° N 2010-23 du président de l'Établissement français du sang en date du 31 août 2010 portant nomination de M. Bertrand PELLETIER;

Vu la décision n° N 2012-09 du président de l'Établissement français du sang en date du 4 avril 2012 de nomination de M. Christophe VINZIA;

Vu la décision n° N 2013-03 du président de l'Établissement français du sang en date du 29 mars 2013 nommant M. Nicolas BONDONNEAU en qualité de directeur général délégué en charge de la stratégie, de l'évaluation et de la prospective;

Vu la décision n° N 2013-04 du président de l'Établissement français du sang en date du 29 mars 2013 nommant M. Jean-Marc OUAZAN aux fonctions de directeur de cabinet du président de l'Établissement français du sang;

Vu la décision n° N 2014-16 du président de l'Établissement français du sang en date du 7 novembre 2014 nommant Mme Cécile FABRA aux fonctions de directrice par intérim de l'ingénierie de la production de l'Établissement français du sang,

Décide:

#### Article 1<sup>er</sup>

Il est mis fin aux fonctions suivantes:

M. Pierre TIBERGHIEU, directeur général délégué, en charge de la médecine, de la sécurité, de la qualité et de la recherche.

M. Nicolas BONDONNEAU, directeur général délégué, en charge de la stratégie, de l'évaluation et de la prospective.

M. Jean-Marc OUAZAN, directeur de cabinet.

M. Bertrand PELLETIER, directeur des relations donateurs.

Mme Isabelle DESBOIS, directrice de la biologie et des thérapies.

Mme Cécile FABRA, directrice par intérim de l'ingénierie de la production.

M. Christophe VINZIA, directeur du diagnostic transfusionnel.

Mme Laurence LE TEXIER, directrice de la valorisation des innovations.

M. Alain BEAUPLÉ, directeur des affaires internationales.

M. Jacques BERTOLINO, directeur des affaires financières.

M. Antoine COULONDRE, directeur des achats.

Mme Marie-Émilie JEHANNO, directrice des ressources humaines.

#### Article 2

La présente décision prend effet le 15 janvier 2015. Elle sera publiée au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 12 janvier 2015.

*Le président de l'Établissement français du sang,*  
F. TOUJAS